



Service d'accueil extrascolaire

Route de Châtel 38 Case postale 80 1805 Jongny
021 921 64 84 ondine@jongny.ch

AUTORISATION POUR TIERCE PERSONNE

Les enfants ne peuvent être confiés qu'à des personnes ayant reçu l'autorisation des parents ou du responsable légal.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer le nom et prénom de ces personnes, leur lien avec l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone auquel ceux-ci sont atteignables. En dehors de ces autorisations permanentes, seule une autorisation écrite de votre part permettra à une tierce personne de récupérer l'enfant.

(*entourer ce qui convient)

Nous, soussignés,, père*, mère*, responsable légal*, de l'enfant :, autorisons les personnes indiquées ci-dessous à venir chercher notre enfant.

Nom et prénom des personnes autorisées	Lien avec l'enfant (grand-mère, voisin, oncle)	N° de téléphone

Date et signature :

Ce document doit être retourné au secrétariat d'ONDINE via courriel ou courrier dans les meilleurs délais.